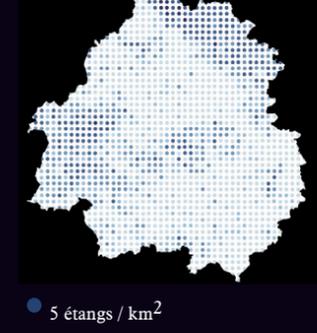


LES ETANGS

Etangs, trois régions, leurs origines



- 5 étangs / km²
- 2 étangs / km²
- 1 étangs / km²
- 0,5 étangs / km²

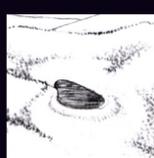


Grand étang de la Jemaye collinaire
Étang de -- ha vraisemblablement construit par les moines chartreux au Moyen.

Cadaastre Napoléonien



Étang sur cours d'eau
Surface moyenne à grande berge en pente douce et végétalisée, forme allongée (queue d'étang), étang souvent traditionnel.



Étang collinaire
Petite à moyenne surface, à la sortie d'un petit bassin, ou alimenté par des sources, berge parfois pentue et peu végétalisée, marnage.

Les étangs sont des éléments identitaires des paysages et de la vie rurale de la Dordogne. Le département en compte aujourd'hui près de 9000 essentiellement d'origine artificielle et de petite superficie. Leur création, motivée par un usage particulier, s'est effectuée en vagues successives depuis l'époque médiévale (vocation piscicole, utilisation de la force motrice) atteignant son apogée au dernier tiers du XXe siècle (vocation agricole et de loisirs).

La Double et le Landais
Une région d'étangs depuis le Moyen Age dont la plupart créée par les moines chartreux entre le XIe et le XIVe siècle. Ces étangs à vocation essentiellement piscicole, maintenus jusqu'au XIXe siècle, ont constitué une ressource importante dans cette contrée pauvre. La nature imperméable du sous-sol (argilo-sableuse) et le réseau particulièrement dense de rivières (alimentées en hiver mais asséchées en été) ont permis et facilité leur implantation. Il a suffi de creuser les fonds de vallons et les secteurs marécageux dénommés dans le pays "nauves", et d'utiliser l'argile pour ériger les digues. Au XIXe siècle, la Double est devenue insalubre (zone de landes et de marécages affectée par le paludisme). Un assainissement de la région entraîne la disparition de nombreux étangs, mais leur nombre restant néanmoins important vaut encore à la Double son appellation de "petite Sologne".

Le Périgord cristallin
Cette vaste région d'étangs aux roches imperméables (granitique, métamorphique) est sillonnée de nombreuses rivières aux eaux vives et s'étend sur une partie du Limousin. Ce pays de tradition d'étangs est lié à la présence de petites communautés religieuses (Saint Estèphe), mais surtout à une industrie locale particulièrement développée jusqu'au XIXe siècle notamment de moulins et de forges. L'eau fournit l'énergie nécessaire à leur fonctionnement et de nombreuses retenues d'eau situées en amont des rivières interviennent en appoint et permettent de prolonger leur période d'activité. Toutefois l'importante concentration de plans d'eau actuelle résulte aussi en grande partie de la multiplication à partir des années 70 de petits étangs de loisirs privés (pêche, détente, valorisation foncière, élevage).

Le Périgord central
Région d'étangs contemporaine dont l'origine remonte aux années 80. Il s'agissait après d'importantes sécheresses d'assurer la ressource en eau de cette petite région agricole spécialisée dans les productions de cultures irriguées que sont la fraise et le tabac. Compte tenu des conditions naturelles peu favorables de coteaux et de la taille restreinte des exploitations, ce sont d'innombrables petites retenues d'eau collinaires qui furent créées et mises en réseaux (les plus grandes étendues alimentant les plus petites en cas de pénurie).

Une fonction utilitaire



Construction en 1996 du barrage de Miallet (77 ha)

A l'origine creusés par la main de l'homme, les étangs répondent à un usage ou à une panoplie d'usages (piscicole, énergie, loisirs, abreuvoir, irrigation). Leur fonction et leur gestion ont cependant évolué au cours des siècles selon les besoins socio-économiques du moment, modifiant par là même leur structure, leur dimension ou leur fonctionnement. A la fin du XXe siècle, la création d'étangs connaît un nouvel essor. A partir des années 70, la gestion de la ressource en eau est devenue un enjeu majeur du progrès de l'agriculture du département, d'où la multiplication de plans d'eau, étangs à vocation agricole à l'initiative individuelle ou collective

d'agriculteurs désireux d'irriguer leurs terres. Le barrage de Miallet, construit comme soutien d'étiage de la Dronne, en est l'emblème. Dans la même période les étangs de loisirs, privés et publics, connaissent un engouement tout particulier. De nombreux étangs ont été créés ou reconvertis en espace de pêche, détente ou baignade. La production piscicole en étang n'est de nos jours que marginale bien qu'elle persiste l'imaginaire collectif. Subsistant encore dans la Double (gestion extensive), elle pourrait constituer une alternative de valorisation à l'avenir.

Un espace sensible, une nature attractive,



Chevalier gambette



Jussieu

Des espaces de découverte
Les étangs sont des milieux propices à la découverte de la nature. Ils révèlent de multiples ambiances (couleur, lumière, son, odeur), au gré de changements cycliques, saisonniers et journaliers, particulièrement marqués. En période hivernale et migratoire, les oiseaux sont en nombre et en diversité les hôtes privilégiés des grands plans d'eau (canard, limicole, foulque). Au printemps, les étangs s'éveillent quand les rainettes et les grenouilles entament leur concert, que commence la fabuleuse parade nuptiale du magnifique grèbe huppé et qu'apparaissent les teintes multiples d'une flore abondante. Depuis les queues herbues qui fument sous les premiers rayons du soleil, ou dans le fouillis inextricable des plantes des berges où se cachent furtivement les poules d'eau et colverts, l'observateur assiste toujours à une scène inédite.

de berges développées, des pentes douces, une faible profondeur. À l'inverse un marnage marqué et un Ph acide (étangs de la Double et de la région cristalline) limitent leur diversité et leur productivité. De nombreux étangs du département sont peu propices à la biodiversité, notamment les petits étangs collinaires à vocation agricole, mais la présence de grands plans d'eau aux allures naturelles et de fréquents réseaux d'étangs favorisent une biodiversité d'ensemble. Le nombre d'espèces de poissons a évolué au cours des siècles en particulier au XIXe et XXe avec l'introduction d'espèces notamment d'origine nord américaine ou d'Europe centrale pour répondre aux besoins de pêche de loisir (sandre, poisson-chat).

Des espaces gérés

La multiplication des plans d'eau ces dernières décennies n'a pas été sans impact sur l'environnement. Les étangs sont des infrastructures dont le fonctionnement et la gestion, selon l'usage, peuvent être à l'origine de dommages conséquents sur la biodiversité (modification du régime des eaux, perturbation des populations aquatiques, envasement...). Quelles que soient les protections réglementaires établies (loi sur l'eau de 1992), la préservation de ce patrimoine réside avant tout dans l'information et le comportement responsable des gestionnaires et usagers des étangs. C'est particulièrement le cas dans la mise en œuvre des vidanges ou dans la gestion des espèces notamment quand elles sont indésirables comme la jussieu ou la grenouille taureau.

Des milieux d'intérêt patrimoniale variables

Les étangs constituent des écosystèmes complexes et ouverts sur les espaces voisins (rivières, zones humides, milieux agro-forestiers). S'ils ne représentent que 00 % du territoire, ils contribuent à la biodiversité du département en accueillant une flore et une faune spécifiques. L'étang fixe de nombreux habitants comme d'importantes populations d'insectes discrets, mais aussi des espèces plus rares comme la cistude d'Europe, tortue d'eau douce, qui mène une vie secrète et méconnue.

Selon les caractéristiques physiques et le type de gestion des plans d'eau, la richesse écologique reste très variable. La capacité d'accueil des espèces est favorisée par une grande superficie, un linéaire



Nénuphar jaune

LES ETANGS

Réalisation
CAUE Dordogne

Direction
Gérard Duhamel

Conception
Yannick Coulaud, écologue

Photographies
Bernard Dupuis
CAUE
Conseil Général
Denis Cauchoix
DIREN Aquitaine
Frédéric Fély
Jean-Claude Martegoutte
Lucien Rouland
PNR Périgord-Limousin

Croquis
Etienne Saliège

Cartographie
Direction Départementale de
l'Agriculture et de la Forêt de
la Dordogne (DDAF)

Conception graphique
Claude Godefroy

Infographie
Isabelle Ducloutrier

Impression
Fanlac, Périgueux

Remerciements
DDAF de la Dordogne
Service Environnement
du Conseil Général
Chambre d'Agriculture
de la Dordogne
Corinne Marache
Claude Feydou
Inconnu

Edition Conseil Général
de la Dordogne
3^e trimestre 2005

Conseil Général
de la
Dordogne 